Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

	Coloured covers / Couverture de couleur			Coloured pages / Pages de couleur
	Covers damaged / Couverture endommagée			Pages damaged / Pages endommagées
	Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pellicul			Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
	Cover title missing / Le titre de couverture manque			Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
	Coloured maps /			Pages detached / Pages détachées
	Cartes géographiques en couleur			Showthrough / Transparence
	Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)		✓	Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
	Coloured plates and/or illustrations Planches et/ou illustrations en cou Bound with other material / Relié avec d'autres documents			Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
	Only edition available / Seule édition disponible			Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / II se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une
	Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.			restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
X	Additional comments / Commentaires supplémentaires:	La couverture, le sommaire et les pages d'annonces publicitaires sont manquantes.		
		Pagination continue.		

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUEBEC

Le Saint Rédempteur.

Jésus Christ, en nous aimant tous d'un même amour dans le mystère de la rédemption, et en y donnant sa vie également pour tous, nous a rendus réciproquement associés et confondus. dans cet amour et dans cette vie, comme les membres d'un même. corps. Nous respirons tous en Jésus-Christ sur la croix, comme il respire en chacun de nous sur la terre. Les hommes deviennent ainsi, les uns par rapport aux autres de véritables frères, images vivantes d'un même Dieu, objets égaux d'un même amour, substitués à tous les droits comme à toutes les obligations de cet amour, devant s'aimer comme Dieu les a aimés, acquitter les uns à l'égard des autres la dette infinie qu'ils doivent à leur Libérateur commun, et continuer entre eux l'œuvre de la Rédemption en se faisant chacun homme de dévouement et de sacrifice pour le salut et le bonheur de ses frères. Le même amour qui nous unit à Dieu sur la Groix nous unit ainsi à nos frères; la même force qui nous y attire nous y approche et nous y concentre, comme les rayons d'un même cercle, mais d'un cercle, dont le centre serait partout et la circonférence nulle part.

A. NICOLAS.

Théologie populaire

(Suite)

Pourquoi Dieu nous a-t-il créés?

Dieu m'a créé pour le connaître, l'aimer et le servir en ce monde, et pour être heureux avec lui dans le ciel pendant l'éternité.

Pour le connaître, parce que nous ne pouvons pas aimer une chose avant de la connaître. Ainsi, nous ne pouvons pas aimer

No. 17.-24 decembre 1892.

un amusement dont on n'a jamais entendu parler, ou un mets auquel on n'a jamais goûté. Nous ne pouvons aimer une personne qu'après avoir fait sa connaissance. Si elle nous plaît, nous l'aimons, et si nous l'aimons, nous tâchons de lui être agréable. Non seulement nous faisons ce qu'elle nous demande, mais nous cherchons à prévenir le moindre de ses désirs.

Ii en est de même pour ce qui regarde Dieu. Nous devons d'abord le connaître, apprendre ce qu'il est, en étudiant notre catéchisme et en écoutant l'enseignement de ses ministres. Quand nous le connaissons, nous sommes forcés de l'aimer. Si nous le connaissions parfaitement, nous l'aimerions parfaitement. Le degré d'amour que nous avons pour lui, dépend du degré de connaissance que nous avons de sa nature et de ses attributs.

Par conséquent, comme c'est notre principal devoir de l'aimer et de le servir sur la terre, c'est également un devoir strict pour nous de travailler à connaître sa nature, ses attributs et ses divines ordonnances, aussi parfaitement que possible. Si les anges et les saints ne peuvent faire autrement que d'aimer Dieu et ne peuvent l'offenser, c'est parce qu'ils le connaissent bien.

Pourquoi n'aime t-on pas parsaitement certaines personnes qui ont cependant le privilège de ravir notre admiration? Parce qu'il y a toujours dans leur apparence, dans leurs manières, quelque chose qui laisse à désirer, quelque lacune que nous aimerions voir disparaître. Mais supposons qu'une seule et même personne réunisse toutes les qualités des personnes que nous admirons et aimons, et que tout en elle soit parsait et agréable, n'est-il pas vrai que nous aimerions beaucoup cette personne?

Supposons, de plus, que nous savons être grandement aimés de cette personne, pourrait-il y avoir une jouissance plus grande que celle d'être sans cesse avec un semblable ami? Eh bien! tout ce qui peut charmer dans les êtres créés, vient de Dieu; leurs perfections, comme celles des anges et des saints, comme celles même de la Sainte Vierge et de Saint Joseph, réunies dans une seule et même personne, ne sont rien comparées à la bonté et à la beauté de Dieu. Par conséquent, quelle ne doit pas être sa bonté et son amabilité! Quels sentiments ne devons-nous pas éprouver quand nous pensons qu'il nous aime beaucoup plus que nous ne sommes capables de l'aimer nous-mêmes? Travaillons donc à connaître Dieu, afin de l'aimer et de le servir. Ne nous contentons pas des connaissances que nous en donne le catéchisme, mais mettons soigneusement à profit toutes les occasions que nous avons de le connaître davantage.

Dans ce monde. En effet, à moins de faire la volonté de Dieu en ce monde, nous ne pouvons pas être avec lui dans l'éternité. Notre condition dans l'autre monde dépend entièrement de notre conduite sur la terre. Telle est la fin pour laquelle l'homme a été créé.

(A suivre.)

Asile du Bon Pasteur de Québec

Cet asile a été fondé en 1850. Avant cette époque il y avait à Québec des hôpitaux pour les malades, mais aucun asile pour recueillir les malheureuses victimes d'un certain monde, et soigner ces maladies morales infiniment plus graves que les maladies corporelles. La prison, qui n'était qu'un lieu de démoralisation où elles achevaient de se perdre, était l'unique refuge de ces créatures devenues le rebut de la société. Touché de ce triste état de choses, une pieuse veuve, entreprit de fonder l'œuvre du Bon Pasteur à Québec, Elles loua une maison dans le faubourg Saint-Jean-Baptiste, et avec le concours de quelques associées animées de son zèle, elle se mit à la recherche des malheureuses qui voulaient se convertir.

Durant la première année de l'existence de l'Asile, la Saint-Vincent de Paul pourvut à son entretien. En 1851, cette société acheta une maison, coin des rues Lachevrotière et Saint-Ambroise, qui fut la première propriété des Sœurs du Bon Pasteur de Québec.

Les principaux édifices de cette Institution, qui s'est agrandie considérablement depuis, ont été construits de 1856 à 1868. Les dons de quelques généreux bienfaiteurs, des quêtes faices dans la ville et dans les campagnes du diocèse, le travail et le dévouement sans bornes des Sœurs, ont élévé ce magnifique établissement. En 1874, l'aile dite de Sainte-Madeleine, fut bâtie au moyen des dons de quelques particuliers, et entre autres par ceux d'un insigne bienfaiteur, feu Félix Fortier, récemment décédé à Saint-Michel.

La Corporation de Québec et le gouvernement n'ont pas fourni un sou.

Quelques années après la fondation de l'Intitution, l'Achevêque de Québec permit aux religieuses du Bon-Pasteur d'ouvrir des classes d'externes dans ce quartier de la ville, afin de leur aider à soutenir l'œuvre des Pénitentes. Mais cette source de revenus est loin d'être aussi considérable qu'on le pense. En effet, sur les 500 élèves qui fréquentent les classes, plus de 100

ne payent rien; et les autres ne donnent à titre de contribution mensuelle, que 17 centins par mois, en moyenne. Outre cela, il y a l'allocation de la Commission Scolaire, qui n'est que de 100 piastrs par classe.

Dans les salles de l'Asile, depuis plus de 15 ans, 110 à 112 pénitentes, en moyenne, sont toujours présentes, à l'année. Toutes ces admissions sont absolument gratuites. La pension, estimée à \$6.00 par mois, y compris le chauffage et l'éclairage, impose à la communauté une dépense annuelle de \$7,920.00; le vêtement et l'entretien de chaque personne, estimés à \$24.00 par année, forment la somme de \$2,680.00; les extras pour les malades \$300.00. Ces sommes additionnées forment un total de \$10,908.00 Pour faire face à ces dépenses annuelles, la somme de travail produite par ce même personnel dans l'année, s'élève en moyenne depuis 15 ans, à \$1,734.00, laissant à la charge de l'Institution le montant de \$9,174.00.

A raison des exercices spirituels et des jours de retraite consacrées à leur réforme morale, les Pénitentes ne travaillent que sept heures par jour et ne peuvent donner plus de 22 jours de travail par mois. Le fait n'a rien d'étonnant, si on ne perd pas de vue le composé de cette classe de personnes. La plupart sont des malheureuses qui n'ont plus de parents; d'autres ont des parents qui ont été la cause de leur perte ; quelques-unes sont des bannies du toit paternel parce qu'elles l'ont deshonoré ; d'autres, enfin, sont amenées sous le toit du Bon Pasteur par leurs propres parents, uniquement pour faire reformer le caractère et la conduite d'une enfant incerrigible. On tronve donc dans ces salles, une réunion de personnes qui ont été plus ou moins longtemps adonnées aux désordres, la plupart sans intelligence, ruinées de santé, d'un caractère maussade, et ne sachant ou ne voulant pas travailler. Le travail manuel n'est employé dans une certaine mesure que comme moyen d'arriver à leur moralisation. Les condamner, coûte que coûte, à un travail suivi et sérieux, serait, dans bien des cas, faire manquer du coup le bien moral que l'on veut atteindre. Trente ans d'expérience ont démontré que cette méthode est la plus efficace pour produire la persévérance. Les meilleurs sujets sont placés dans de bonnes familles, quand elles désirent s'en aller; les autres vivent et meurent dans l'Institution.

Faisons maintenant le bilau des recettes, qui est un peu moins considérable que celui de la « Compagnie du Pacifique Canadien. »

Les revenus du Bon-Pasteur, au moment actuel, proviennent des sources suivantes: 1º Quête toutes les semaines dans la ville: c'est « l'Œuvre du Pain »; 2º le revenu fort/ininime provenant de l'enseignement, dont il a été parlé plus haut; 3º l'allocation annuelle du gouvernement, \$660.00 jusqu'à cette année; 4º le produit du travail des religieuses et des pénitentes. Tous ces divers revenus ne suffisent pas toujours à liquider les dépenses de l'Institution, surtout depuis trois ans. Et, sans les dons extraordinaires de quelques àmes généreuses, religieuses et pénitentes seraient souvent exposées à manquer du strict nécessaire. Cette œuvre du Bon-Pasteur n'a pas de fondations, elle ne doit son existence et sa subsistance qu'à la charité publique; elle vit au jour le jour.

Ces détails suffisent pour démontrer à ceux qui veulent être de bonne soi, que non seulement l'œuvre du Bon-Pasteur est une œuvre de charité, mais l'œuvre par excellence. Recueillir les pauvres, les infirmes, les malades et les orphelins, est certainement une œuvre de sublime charité; néanmoins, elle ne peut être justement mise en comparaison avec une œuvre destinée à guérir les misères morales et à retirer les âmes du gouffre de la perdition.

La ville de Québec est la première à profiter du bien opéré par l'Asile du Bon-Pasteur; les pauvres malheureuses qui viennent s'y réfugier se sont perdues presque toujours dans la ville; l'Institution qui les recueille a donc droit à la protection des autorités municipales, en équité et même en justice.

LETTRE PASTORALE

de Monseigneur M.-T. Labrecque, évêque de Chicoutimi, annonçant l'établissement du monastère de Notre-Dame de la Trappe de Mistassini, Lac St-Jean.

Le jour même de Notre arrivée dans ce diocèse, Nous vous disions, Nos très Chers Frères, en vous adressant la parole pour la première fois, que notre vœu le plus ardent était l'établissement, projeté par notre zélé prédecesseur, d'un vaste monastère des Pères Trappistes sur les bords de la rivière Mistassini. Or, ce qui ne nous était permis d'entrevoir et d'espérer que dans un avenir plus ou moins lointain, voici que par la miséricorde de Dieu, et par un concours providentiel de circonstances, des les premiers jours de notre épiscopat, nous en voyons l'accomplissement et la réalisation. C'est là une grace et un bienfait dont

nous sommes impuissants à remercier assez le Seigneur: Gratias Deo super inerarrabili dono ejus! (II Cor. IX, 15.)

Ça été la pensée dominante de tous les saints, dans tous les temps, qu'à côté du ministère ordinaire des pasteurs, obligés par leurs fonctions de vivre mêlés au siècle, il fallait dans l'Eglise une milice séparée du siècle et enrôlée sous le drapeau de la perfection évangélique, vivant de renoncement et d'obéissance, accomplissant nuit et jour la noble et incomparable fonction de la prière publique. Ça été aussi la pensée des plus illustres pontifes, que le clergé séculier lui-même ne serait jamais plus apte à répandre et à populariser les pures doctrines de l'Evangile que quand il se serait préparé aux fonctions pastorales en se rapprochant le plus possible de la vie monastique.

Quel est donc, N. T. C F., le rôle des ordres religieux dans l'Eglise et la société, quelle est l'importance de leurs fonctions, le secret de leur influence ? L'histoire de l'Eglise, depuis les premiers siècles jusqu'à nos jours, nous les représente comme les corps de réserve de la grande armée catholique, toujours prêts à répondre à l'appel des premiers Pasteurs. Qui pourra jamais dire les immenses services qu'ils ont rendus à la société? Toujours inspirée d'en haut, l'Eglise n'a cessé de fonder, de soutenir on de restaurer des monastères non seulement pour répondre aux besoins les plus intimes des âmes d'élite, leur faire pratiquer la perfection chrétienne, trouver le bonheur et gagner le ciel dans une vie de mortification et de sacrifices, mais encore pour en faire découler, comme d'une source féconde, les plus signalés bienfaits sur la société tout entière. Quand, dans la vieille Europe, la société menaçait ruine de toutes parts, sous les coups redoublés de la barbarie envahissante, du fond des déserts de l'Orient et de l'Afrique, Dieu fit sortir une nuée d'hommes intrépides qui se répandirent dans les pays inondés sous les flots des barbares, et quand l'heure de la ruine eut sonné, ils se trouvèreut debout, prêts à sauver les derniers vestiges de la civilisation. « Les barbares sans les moines, a dit avec vérité un écrivain de nos jours, c'était le chaos; les barbares réunis aux moines vont faire un monde que nous appellerons la chrétienté, un ordre social que nous appellerons la civilisation.»

Les fondateurs des ordres religieux ne furent pas seulement des saints dans le langage de l'Eglise, mais encore de grands nommes dans le langage du monde. Ils ont sauvé les sciences, les lettres, les arts; ils ont défriché le sol de l'Europe et éclairé les intelligences remplies de ténèbres. Que de bienfaiteurs de l'humanité, sortis des cloîtres depuis S. Bénoit et S. Bernard,

jusqu'à nos jours! Tour à tour missionnaires et laboureurs, docteurs et pontifes, historiens et poëtes, ils se sont répaudus dans le monde pour le régénérer et le sauver de la ruine.

La diversité des ordres religieux répond à la diversité des besoins de la société. S. Bernard ira fonder ses monastères au fond des solitudes et changera en terres fertiles les landes les plus incultes; S. Bruno, plus austère encore, ouvrira sur les dernières chaînes des Alpes, un asile où ses enfants goûteront en paix les douceurs de la vie contemplative. Le monde verra apparaître les chevaliers de la prédication, de la pauvreté et du zèle dans S. François d'Assise et S. Dominique. Tous deux combinant ensemble les devoirs du prêtre et du moine, couvriront de leurs maisons tous les royaumes de la chrétienté et continueront dans la société l'école des grands caractères et des généreux dévouements.

Parmi ces ordres religieux, plusieurs unissant les travaux manuels à la prière, mettent surtout en pratique cette parole de Notre-Seigneur: Facite fructus dignos pænitentiæ; cultivez la sainte vertu de pénitence. Tel est l'ordre de la Trappe. Fondée au douzième siècle, la Trappe est fille de S. Bénoit par sa règle et de S. Bernard par la provenance de ses membres. L'abbé de Rancé la régénéra au XVIIe siècle. Elle a partout accompli des prodiges. La révolution de 93 l'ayant chassée de la France, où elle prit d'abord naissance, elle dût se réfugier dans d'autres pays d'Europe. Elle traversa même les mers et vint en Amérique fonder aux Etats-Unis et au Canada de florissants monastères.

Dans l'ordre matériel, la Trappe se distingue par les travaux agricoles et industriels qui font l'étonnement des voyageurs. Ces succès reposent sur deux principcs combinés; le premier, c'est une foi invincible en la Providence : ces bons religieux attendent tout de Dieu, reçoivent tout de sa bonté : Auxilium meum a Domino qui fecit cœlum et terram. (Ps. 120, 2); le second principe, c'est un travail constant, courageux, infatigable, qui devient ainsi non seulement un moyen de pénitence, mais aussi un instrument de prospérité matérielle.

Dans l'ordre moral, un historien résume ainsi les services qu'ils rendent: « Ces hommes qui se dévouent, dans la retraite, aux jeunes, aux veilles, aux oraisons, à de nombreux et continuels travaux, sont les anges de la terre. Ils rachètent par le bien qu'ils pratiquent le mal qui se fait; leurs mortifications conjurent le courroux céleste; leurs sacrifices sans réserve rendent le Très-Haut propice. Infimes à leurs propres yeux, trop

souvent infimés aux yeux du siècle, ils le protègent pourtant, ils préservent de la foudre le monde moral.

C'est une branche de cet arbre de la Trappe qui vient de se greffer sur le tronc jeune encore mais plein de vie de l'Eglise de Chicoutimi. C'est avec raison que la fondation d'un monastère de Trappistes est accueilli avec joie par le clergé, le peuple et son premier Pasteur, car elle répond aux besoins particuliers de notre diocèse, d'un diocèse dont l'avenir repose sur le progrès de l'agriculture et de la colonisation. Les hommes appelés à diriger cette fondation, et qui, le 10 novembre dernier, prenaient possession du magnifique domaine qu'ils doivent à la munificence du gouvernement provincial, nous inspirent la glus grande confiance; leurs états de services, leur sainteté et leur expérience nous font espérer les plus brillants résultats.

(A suivre.)

ERNEST RENAN

(Suite)

Ou bien enfin, sans contester au Christianisme son caractère historique, il faut lui interdire de trop hautes visées et lui faire entendre qu'on ne le ravale pas à le mettre au rang des événements de toutes les histoires humaines et que revendiquer une place à part, sc prévaloir d'on ne sait quels titres surnaturels, c'est une évidente usurpation et, pour les esprits froids et positifs, une prétention insupportable.

C'est ce dernier mode d'attaque qui a eu les préférences d'Ernest Renan.

Il n'a eu garde de se placer sur le premier terrain, où l'on vise surtout la doctrine de l'Eglise catholique. Ses devanciers ont fait là toute la besogne. Et incontestablement la besogne est mauvaise, puisqu'elle a si mal réussi.

Des le commencement, Celse, qui n'était qu'un païen, dans son Discours véritable contre les chrétiens, a résuné, avec un talent qui est resté sans égal, tout ce que l'incrédulité humaine pouvait opposer à la doctrine révélée par Dieu. M. E. Pélagaud, qui n'est point des nôtres, conclut comme il suit la savante étude qu'il a consacrée au premier adversaire du Christianisme:

«En même temps qu'il fondait la critique antichrétienne, Celse, par un privilège peut-être unique au monde, en disait le dernier mot. Le premier adversaire, dans l'ordre chronologique, de la religion nouvelle a trouvé d'un seul coup toutes les objections qu'on lui opposera plus tard. Après Celse, il n'y a plus qu'à reprendre, à répéter et à développer une polémique dont le cadre est complet chez lui et définitivement arrêté. Le Discours véritable n'ayant pas entravé l'essor rapide du Christianisme et n'ayant pas arrêté sa marche triomphale plus que le grain de sable jeté sous la roue d'une locomotive, il devenait évident, dès lors, que tous les efforts tentés contre lui, et qui ne pourraient être que la caricature de cette première et terrible attaque, seraient inutiles et impuissants. Ainsi en a-t-il été, et c'est merveille de retrouver depuis seize cents ans la pensée de Celse délayée et présentée comme nouvelle, comme irréfutable et péremptoire par les adversaires du Christianisme, depuis Porphyre, Hiéroclès, et Julien jusqu'à Voltaire et à des auteurs encore plus récents.

Ernest Renau ne tenait pas, et pour cause, à être compté au nombre de ces « auteurs encore plus récents. » Aussi bien, n'a-t il manqué aucune occasion de nous rappeler qu'il ne s'était jamais occupé de la doctrine catholique. Dans ses Souvenirs d'enfance et de jeunesse, il s'attache à établir que les vérités philosophiques enseignées par l'Eglise n'ont été pour rien dans l'évolution de son esprit. Les dogmes de la Trinité, de l'Incarnation, envisagés en eux-mêmes, ne l'ont arrété à aucun moment de sa vie. Ces dogmes, «se passaut dans l'éther métaphysique, » pour nous servir de ses propres expressions, ne choquaient en lui aucune opinion contraire. Il pousse la complaisance jusqu'à nous apprenare que rien de ce que pouvaient avoir de critiquable la politique et l'esprit de l'Eglise, soit dans le passé, soit dans le présent, ne lui faisait la moindre impression. Le Syllabus lui-même, qui a scandalisé tant d'intelligences, ne lui causait aucune émotion «Je n'aime, ajoute-t-il, ni Philippe II, nie Pie V; mais si je n'avais de raisons matérielles de ne pas croire au catholicisme ce ne seraient ni les atrocités de Philippe II, ni les bûchers de Pie V qui m'arrêteraient beaucoup »

(A suivre.)

RIBLIOGRAPHIE

Miss Louisa, par F. Jérusalemy, 1 vol. in-12 prix, franco: 2.50 Ce nouvel ouvrage, ne le cède ni en intérêt, ni en surprises au roman oriental que le même auteur publia il y a quelques années et qui eut un succès mérité; il nous paraît destiné à être accueilli avec une égale faveur par tous ceux qui, dans une

lecture récréative; aiment à trouver une idée généreuse, le désir de moraliser en touchant le cœur par l'exemple du bien.

Cet exemple vivant M. Jérusalémy nous le montre dans l'héroine de son réçit, une nature dont la perversité et l'ingratitude des hommes sont impuissants à attirer la bonté, une âme contre laquelle viennent s'émousser les coups rédoublés d'une cruelle adversité.

Nous craindrions de donner une idée incomplète du livre en essayant ici l'analyse même des faits multiples, inattendus, qui, en rendent la lecture singulièrement attachante. Nous dirons seulement que par la nature de ces faits, par les lieux et les milieux où l'auteur les a placés, celui-ci s'est vu pour ainsi dire forcé de prendre ses personnages et l'héroïne même qui devait incarner sa pensée chez une nation étrangère, dont les mœurs, les habitudes familiales et extérieures se prétaient admirablement aux incidents dramatiques ou pathétiques qu'amène le récit.

Librairie Téqui, 85, rue de Rennes, Paris.

CHRISTOPHE COLOMB

Sa vie, ses voyages, sa mission religieuse, par l'auteur des le Deux nouveaux martyrs. Perboyre et Chanel » et de diverses autres publications.— Notice précédée d'un Résumé de l'Encyclique de Léon XIII et dédiée à M. le comte Roselly de Lorgues; un beau volume de 144 pages in-12, avec plusieurs gravures de page entière et excessivement intéressant.—H. & L. Casterman, éditeurs pontificaux, Paris, 66, rue Bonaparte, et Tournai Belgique.—Prix franco 0,70; ou 14 cents.—franco 20 ex. franco 9,50;—50 ex. franco 20 fr.;—100 ex. franco 35 fr.

A travers le monde des nouvelles

Québec.—Les Quarante-Heures auront lieu à Saint-Félix, le 25; au couvent de la Rivière-Ouelle, le 27; à Saint-Pierre du Sud, le 27; à Saint-Odilon, le 30.—Les propriétaires des Annales du Sacré-Cœur, de Watertown, consacreront, en décembre, un numéro au profit de l'Ecole Apostolique Saint-Joseph. Ce numéro spécial sera vendu 25 centins.—S. E. le cardinal Taschereau, dans une circulaire à son clergé, le remercie de sa généreuse souscription.

Le Rév. M. A Langlois, curé de Saint Philémon, quitte l'archiocèse temporairement pour aller exercer le saint ministère dans le diocèse de Springfield. Le Rév. P. Théberge, missionnaire du Labrador, le remplacera à la cure de Saint Philémon.

Le Rév. Em. Poirier, récemment nommé missionnaire agricole, sera vicaire à Saint George d'ici au temps où commenceront ses missions en faveur de l'agriculture.

Le Rév. J.-B. Derome quitte le vicariat de Saint-Alphouse de Thetford pour remplacer M. Em. Poirier au vicariat de Saint-Raymond.

Le Rév. T. Soucy, ci-devant vicaire à Saint George, va remplacer M. Derome à Saint-Alphonse.

Ordinations par S. E. le cardinal Taschereau, samedi matin, 17 décembre, à la Basilique, M. Joseph Movin à été ordonné sousdiacre. Dimanche, le lendemain, M. Jos.-Arthur Turcotte a reçu la tonsure ciéricale, et le même M. Jos. Movin a été fait diacre.

Montréal-Les gens du Canada Revue jouent de malheur. L'un d'eux, qui se donne le nom de Henri Roulland, vient de se faire honteusement prendre au piège, en critiquant le Cours de lecture à haute voix de M. l'abbé Lagacé, qui n'est qu'une compilation des Cours d'un ancien professeur du Conservatoire de Paris. La poursuite du nommé Davignon contre le curé de Chambly, qu'il accuse de n'avoir pas voulu baptiser son enfant, est venue dernièrement devant le tribunal. Le demandeur poursuit le curé en qualité d'officier public. A cela, la désense répond que le curé n'étant pas un officier public, ne peut être poursuivi comme tel; que la tenue des registres est de sa part un service gratuit et volontaire; qu'il n'est justiciable que de l'Ordinaire, pour ce qui concerne l'administration des sacrements.—L'Opinion Publique, qui vient de faire son apparition, sera probablement un mélange de vrai et de faux, dans une proportion que l'avenir seul fera connaître. Notre présomption s'appuie sur la phrase suivante du premier numéro : « Je suis souvent étonné du nombre d'églises qu'on trouve dans nos villes et des sommes énormes qu'on a placées dans ces entreprises à capital improductif. 1-M. l'abbé Read, chapelain de l'Asile des sourdes-muettes, a accepté un poste à l'évêché de Valleysield.— L'éditeur du Canada-Revue a fait apologie à M. l'abbé Baillargé, qui maintenant ne donnera pas suite à sa poursuite.

Elats-Unis.—Un Goadjuteur, sera prochainement donné à Mgr Kenrick, archevêque de Saint-Louis. Belgique.—Monseigneur Dumont, ancien évêque de Tournai, est décédé à Williers Perwin, frappé d'apoplexie.

Le nom de Mgr Dumont, dit le Bien public de Gand, rappelle une des plus pénibles épreuves auxquelles l'Eglise ait été soumise en Belgique; mais les douloureux incidents de son épiscopat ne doivent pas faire oublier les vertus et les qualités éminentes qui avaient désigné le jeune prélat au choix de Pie IX. Malheureusement, une exaltation maladive est venu altérer ces dons et a contraint le Saint-Siège à exiger la démission de Mgr Dumont.

Depuis cette époque, le calme était rentré peu à peu dans l'esprit du prélat; mais sa santé était demeurée profondément ébranlée.

France.—Les nominations épiscopales suivantes viennent d'être faites: archevêque de Cambrai, Mgr Sonnois, évêque de Saint-Dié, né le 10 décembre 1828, évêque de Saint-Dié depuis décembre 1889; archevêque de Bourges, Mgr Boyer, né le 27 juillet 1829, évêque de Ciermont, dépuis 1879; évêque de Quimper, M. l'abbé Valleau, né en 1835; évêque de d'Amiens, M. l'abbé Renou, né en 1844; évêque de La Rochelle, M l'abbé Bonnesoy, né en 1836; évêque de Beauvais, Mgr Fuzet, né en 1839 et évêque de Saint-Denis de la Réunion depuis 1887; évêque de Saint-Denis (Réunion), Mgr Fabre, né en 1837.—Le cardinal Langénieux a été nommé président du futur congrès euch ristique à Jérusalem.

Hongrie.—Le nouveau ministère hongrois, formé sous la présidence de M. de Wekerlé, a fait connaître son programme à la chambre des représentants et aux Magnats. Ce programme contient le mariage civil obligatoire et l'on craint que ce ne soit le signal d'un culturkampf pour la Hongrie.

Rome.—Mgr Galimberti, nonce à Vienne, sera créé cardinal et continuera de remplir la même position. Il avait été préconisée archevêque de Nice en 1887.

Danemark.— Le premier évêque ca holique du Danemark depuis la Réforme, Mgr Von Euch, vicaire apostolique depuis 32 ans dans le même pays, vient d'être consacré. Il résidera à Copenhague, et aura juridiction sur les trois royaumes scandinaves.